Jura (39) : un afghan condamné à 12 ans de prison pour le viol de son voisin, un ado de 14 ans

15/04/2025 à 14h17



« Sept années les séparaient. Un monde quand on est un jeune garçon. Leurs rapports étaient déséquilibrés », constate l'avocate générale, ce jeudi, devant la cour criminelle du Jura. C'est le second jour du procès d'un ressortissant afghan accusé d'avoir violé son jeune voisin, entre le 1er octobre et le 24 novembre 2019 dans une commune du sud Jura. Des faits en trois épisodes pour lesquels il reconnaît des agressions sexuelles. Quand sa victime, elle, dénonce des actes de pénétration qui caractérisent le viol. L'accusé avait 21 ans à l'époque, son voisin était âgé de 14 ans.

…

Quoi qu'il en soit, l'avocate de l'accusé s'interroge sur la capacité du ressortissant afghan à porter un jugement sur le comportement de l'adolescent à son égard au moment des faits. « C'est un homme né dans un pays où le sujet est tabou. La seule façon d'avoir des relations sexuelles là-bas, c'est par le biais du mariage. Il n'a aucune éducation en la matière. Il a des difficultés à se construire et il a rencontré un garçon qui allait encore plus mal que lui. Ce dossier comporte beaucoup de zones d'ombre. Il n'y a pas une victime et un

agresseur, ce n’est pas si simple ».

leprogres.fr